# La BVD/OU MALADIE DES MUQUEUSES



Cette maladie virale très contagieuse, est encore bien présente en France.

Les actions de lutte collective menées par le GDS se poursuivent, avec les dépistages annuels BVD par sondage sérologique pour les troupeaux laitiers et allaitants. Ils permettent de détecter plus précocement de nouvelles infections de cheptel. La prévention passe aussi toujours par le contrôle à l'achat en PCR BVD, qui est pris en charge à 100 % par le GDS pour les éleveurs adhérents.

Le BVD signifie **B**ovine **V**iral **D**iarrhea, parce que les signes cliniques de la maladie peuvent s'exprimer notamment par de la diarrhée. Mais cet agent peut induire des signes très variés et des pertes de productions multiples (avortements, mortalités néonatales...).



Espèces infectées	Bovins	
Symptômes	Infecté Transitoire (IT): Syndrome grippal, avortements, veaux malformés Veaux infectés permanents immunotolérants (IPI): veaux chétifs, retard de croissance	
Transmission	Voie respiratoire par contact rapproché (écoulements oro- nasaux, fécès, urine, sécrétions génitales, sang, lait, sperme) Transmission transplacentaire au fœtus	
Impact	Economique : baisse fécondité, avortement, naissance de veaux IPI, pathologies associées à l'immunodépression	



## Qu'est-ce qu'un IPI?

Un animal IPI est un veau infecté par le virus entre la conception et le 125<sup>ième</sup> jours de gestation d'une vache séronégative.

Le veau à la naissance tolère le virus (Immunotolérant), mais est Infecté de manière **P**ermanente.

Il excrète le virus en grande quantité, et continuellement. Le plus souvent un IPI meurt avant l'âge de 2 à 3 ans. Mais certains peuvent survivre de nombreuses années.

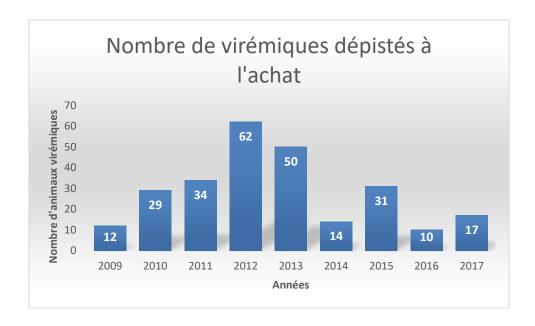
#### I. UN CONTROLE A L'INTRODUCTION A MAINTENIR!

Pour l'année 2017, il y a eu 12 507 introductions dont 6773 avec une analyse BVD en PCR de mélange (9340 en 2016), soit 54% des animaux introduis. Il a été repéré 17 bovins virémiques dans 4 élevages différents (9 en 2016). Les éleveurs acheteurs et vendeurs ont été contactés, ainsi que leur vétérinaire, ce qui permet de mettre en place rapidement une stratégie de maîtrise de ce risque dans ces élevages.

Année	2016	2017	
Nb de bovins testés	9340	6773	
Nb de bovins positifs	11	17	
% de positifs	0.12	0.25	

Les annonces de prochaine réglementation de cette pathologie génèrent un commerce actif des animaux IPI ou virémiques : le contrôle à l'introduction est plus que jamais à maintenir en protection de chaque élevage ! La séroprévalence à l'introduction a doublé cette année !

#### **❖** Bilan du dépistage des animaux virémiques des dernières années



Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, **la recherche du BVD** en PCR de mélange inter cheptel à **l'achat est systématique** sur tous les bovins des adhérents du GDS introduits et contrôlés au Laboratoire. Le GDS 19 **prend en charge ces frais d'analyses à 100%.** 

Le prélèvement systématique à l'introduction diminue hélas d'année en année (2567 animaux de moins qu'en 2016), suite aux dérogations d'analyses IBR à l'introduction en cas de transport direct qui sont assimilées à des dérogations globales aux tests à l'introduction. L'importance du dépistage à l'achat est primordiale pour éviter tout risque de contaminer le cheptel souche.

« La transmission entre élevages se fait le plus souvent par l'introduction (achat ou prêt) d'un bovin virémique permanent ou transitoire, d'où l'importance des contrôles virologiques à l'introduction. L'introduction du virus peut aussi venir de l'achat d'une vache déjà gestante d'un veau IPI mais elle-même non virémique. Enfin le virus peut persister environ 10 jours dans le milieu extérieur. Le matériel d'élevage (pinces, mouchettes...) peut être une source secondaire de contamination. » (La Dépêche ASV N°51 – Septembre 2009)

# II. UN DEPISTAGE GENERALISE EN 2017/2018 POUR TOUS LES ELEVAGES CORREZIENS

#### 1- Suivi des cheptels laitiers :

Depuis 2009, le G.C.D.S a mis en place un dépistage sur lait de tank 2 fois par an. Pour l'année 2017, nous avons les résultats d'avril et octobre qui nous montrent une stagnation de la circulation virale dans les cheptels laitiers. Pour l'année 2017 les résultats du premier dépistage nous montrent peu de changement.

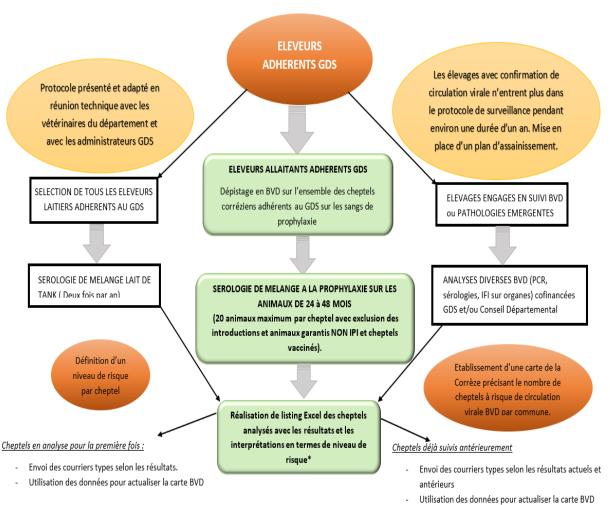
### ❖ <u>Dépistage BVD sur lait de tank 2</u>017 :

	CATEGORIE A* Circulat° très faible voire nulle	CATEGORIE B* Circulat° limitée et stoppée	CATEGORIE C* Circulat° massive récente	CATEGORIE D*  Taux d'inhibition  important et persistant	CATEGORIE E* % fluctuant de bovins porteurs d'anticorps	TOTAL
Nombre	71	14	1	8	7	101
d'éleveurs						
%	70.29%	13.86%	0.99%	7.92%	6.94%	100

<sup>\*</sup>Conformément aux catégories du référentiel officiel.

#### 2- Suivi des cheptels allaitants

#### PROTOCOLE DE GESTION DE LA SURVEILLANCE DE LA BVD EN CORREZE

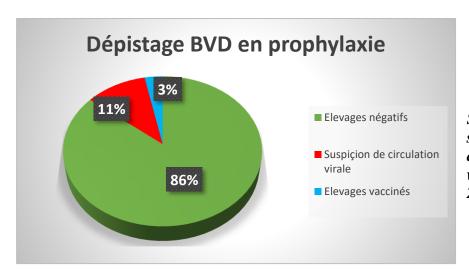


#### III. LE SONDAGE EN PROPHYLAXIE

Le G.C.D.S a généralisé pour la prophylaxie 2017/2018, le dépistage par sondage BVD anticorps de mélange sur les jeunes animaux (de 24 à 48 mois) en utilisant les sangs de prophylaxie. Déjà pratiqué sur 20% de nos cheptels chaque année depuis plusieurs années, la particularité de cette campagne est la sélection de l'ensemble des cheptels corrézien adhérents au Groupement de Défense Sanitaire, en excluant seulement les éleveurs déjà engagés dans le plan d'assainissement BVD et les cheptels vaccinant contre la maladie (ceux pour lesquels nous avions l'information avant le début de la campagne).

Le sondage comprend donc environ 2500 cheptels. Ce dépistage sur l'ensemble du département va permettre de cibler les cheptels à risque et de détecter la présence et/ou le passage du virus afin de dépister et éliminer dans les plus brefs délais les animaux IPI, et par la suite mettre en place un plan d'assainissement des cheptels concernés.

Dernière mise à jour au 26 mars 2018 :



Sur 1192 cheptels en sondage, seuls 131 semblent confrontés à une circulation virale de BVD soit 11% au 26/03/2018

#### IV. PLAN DE LUTTE

De plus, d'autres animaux positifs ont été détectés par des analyses de convenance ou suite aux plans de lutte pour l'année 2017 : il y a eu 30 bovins positifs sur des analyses en antigène ou PCR contre 10 en 2016.

Par ailleurs, un plan d'aide spécifique au dépistage de la BVD a été mis en place en début d'année 2009 en partenariat avec le Conseil Départemental **pour financer à hauteur de 50% les analyses** en cas de suspicion dans un cheptel.

Ce protocole a été utilisé depuis sa mise en place par **169 cheptels** ; **60 cheptels ont confirmé la suspicion initiale** avec des résultats positifs en PCR ou BVD Antigène. Depuis 2009, nous avons détecté **259 animaux virémiques.** 

#### V. APPELLATIONS BVD "ANIMAL NON IPI

Le GCDS délivre des garanties reconnues au plan national selon un protocole mis en place par l'ACERSA. Les attestations délivrées au bovin sont valables à vie et gratuites pour nos adhérents.

Le BVD peut accasionner des troubles de croissance marqués chez les animaux IPI (infectés permanents immunotolérants c'est-à-dire infectés durant le 1er trimestre de gestation de leur mère) - source NADIS

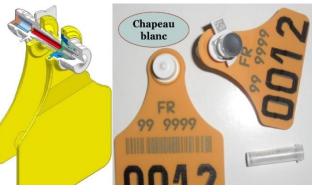


#### VI. DE NOUVELLE TECHNIQUE DE DEPISTAGE : « LA BOUCLE TST »

Détecter dès les premiers jours de vie, un animal Infecté permanent Immunotolérant (IPI) constitue un outil intéressant pour lutter contre la BVD. C'est ce que permet une boucle d'identification spéciale « emporte-pièce », qui est placée à l'oreille du veau par l'éleveur à la place de sa boucle d'identification standard. Le petit bout de cartilage prélevé est alors envoyé dans les plus brefs délais au laboratoire pour une recherche du virus de la BVD. Ce type de boucle est testée depuis 2011 ; elle est mise à disposition cette année dans le département de la Corrèze, pour les cheptels en plan BVD et volontaires dans la démarche. L'analyse est effectuée par PCR ou Antigène sur des mélanges d'échantillons (en cas de résultats positif, une seconde analyse est alors réalisée en reprise des mêmes échantillons en individuels). Le résultat est disponible sous environ dix jours. S'il est négatif, il permet de garantir à vie que l'animal est non IPI.

### > Matériels nécessaire et explication de la pose de la boucle TST





Kit d'identification et de dépistage BVD

ÉTAPE 1



ÉTAPE 2

Mise en place des boucles

sur les pinces



ÉTAPE 3

Pose de la boucle de dépistage BVD sur l'oreille droite



ÉTAPE 4

Pose de la boucle d'identification sur l'oreille gauche



ÉTAPE 5

Placement du tube sur le trocart



ÉTAPE 6

Échantillon placé dans le sachet plastique et l'enveloppe



ÉTAPE 7

Ajout de la date de prélèvement et l'étiquette adresse du laboratoire



**ÉTAPE 8** 

Envoi via le cabinet vétérinaire (navette GCDS)



Pour la pose de la 2<sup>ième</sup> boucle d'identification, il est nécessaire de conserver l'ancienne pince, il suffit uniquement de changer le pointeau afin qu'il s'adapte sur la nouvelle boucle (marque « *Allflex* »).